

DIVISION POLITIQUE II
YO/IF

Berne, le 3 mars 1992

p. B. 15. 20.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

1. Questions générales

- Conditionnalité de notre coopération au développement (à l'instauration de la démocratie, au respect des droits de l'homme, à une bonne gestion)
- Promotion de l'Etat de droit
- Importance du dialogue entre la Direction politique et la DDA
- Problématique des "Safe Countries"
- Rationalisation du réseau de nos représentations (fermeture de Conakry, examen de la nécessité d'une double représentation Ambassade/Bureau de coordination dans certaines capitales)
- Eventuelle table ronde africaine à l'occasion de la prochaine Conférence des Ambassadeurs et éventuelle Conférence régionale des Ambassadeurs consacrée, en 1993, à l'Afrique subsaharienne.

2. Pays

Afrique du Sud

- Il serait peut-être opportun de faire entendre notre voix avant le référendum annoncé pour le 17 mars 1992. Nous réfléchissons à la manière de le faire.
- Visite de parlementaires suisses (22.3 - 1.4.1992), à l'invitation de l'Afrique du Sud.
- Envoi par les oeuvres d'entraide des Eglises suisses à la fin mars 1992 d'une délégation de juristes et de politiciens dans le but de mieux cerner le problème de la violence dont souffre l'Afrique du Sud.
- Négociations éventuelles pour la conclusion d'un accord pour la promotion et la protection des investissements. Eventuelle actualisation de l'accord de double imposition.
- Programme de mesures positives.

Angola

- L'Ambassadeur de Suisse réside à Addis Abeba: principe acquis que cela ne devrait plus être le cas après les élections démocratiques de septembre 1992.
- Formation de 12 secrétaires de l'UNITA à Lausanne sur financement partiel de la DDA (FS 80'000.-).
- "Safe Country" depuis novembre 1991.



Bénin

- Visite du Président (Nicéphore Soglo) prévue pour le 19 juin 1992, éventuellement pour le 18 juin 1992.

Burundi

- Assurer la poursuite de notre aide malgré certaines violations des droits de l'homme.

Cameroun

- Une délégation de parlementaires se rendra du 6 au 11 avril 1992 à Yaoundé pour participer à la Conférence interparlementaire.
- Notre Département a répondu par la négative à l'invitation des autorités camerounaises d'envoi s'observateurs suisses pour le contrôle des élections législatives tenues le 1er mars 1992.

Cap-Vert

- Le Président du Cap-Vert serait très heureux de pouvoir venir en Suisse. Suggestion a été faite de notre côté pour que cette visite ait lieu durant la 2e moitié de 1992 ou en 1993. Il revient au Cap-Vert de proposer maintenant des dates.

Gabon

- Le Président (Omar Bongo) et le Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie (Pascaline Bongo) désirent effectuer une visite officielle en Suisse.
- Discussions en cours pour la conclusion de deux accords, l'un pour la protection et la promotion des investissements, l'autre de double imposition.

Ghana

- Nouvelle analyse du pays demandée par le DFJP jusqu'en mai 1992 pour savoir s'il peut être classé dans la catégorie des "Safe Countries", après celle effectuée en novembre 1991, qui avait abouti à une décision négative à ce sujet.

Guinée

- Il est proposé de fermer définitivement notre Ambassade.

Kenya

- Visite du Ministre des affaires étrangères (Wilson Ndolo Aya) le 10 avril 1992.

Libéria

- Ambassade de Suisse temporairement fermée en raison de la guerre civile. Jusqu'à quand cette fermeture seulement temporaire peut-elle se justifier?

Madagascar

- Assurer la continuité de notre coopération au développement malgré les turbulences que connaît le pays.
- Participation éventuelle de notre Ambassade à la coordination de l'aide des pays donateurs au processus de démocratisation.

Mali

- Sécurité de nos coopérants en raison des attaques menées par les Touaregs.

Mozambique

- Utilisation d'un crédit de 10 millions de francs pour la réintégration des combattants.

Namibie

- Question du visa entre la Suisse et la Namibie (offre de celle-ci de suppression réciproque de l'obligation du visa pour les touristes et les hommes d'affaires). L'Office fédéral des étrangers va préparer une proposition au Conseil fédéral. Décision en mars ou avril.

Nigéria

- Nouvelle analyse du pays demandée par le DFJP jusqu'en mai 1992 pour savoir s'il peut être classé "Safe Country", après celle effectuée en novembre 1991, qui avait abouti à une décision négative à ce sujet.

Niger

- Sécurité de nos coopérants en raison des attaques menées par les Touaregs.

Rwanda

- Assurer la poursuite de notre aide malgré le conflit armé.

Zaire

- Dettes de l'Ambassade et de la Mission ainsi que de leurs membres.
- Restrictions suisses pour l'octroi de visas.
- Intervention suisse à propos de la démocratisation et des droits de l'homme.

3. Visites officielles

10.04.92	Kenya	Ministre des affaires étrangères
18 ou 19.06.92	Bénin	Président
2ème semestre 1992 ou 1993 ?	Cap-Vert	Président
2ème semestre 1992 ?	Gabon	Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie Eventuellement avec Président

Copie: SI, FMD, YO

CK 3. März 92 17